

Question relative aux projets d'installation d'antennes relais de téléphonie mobile dans le 14^e arrondissement – La France insoumise – Nouveau Paris Populaire 14^e

La carte de couverture réseau mobile de l'ARCEP n'indique aucun problème de couverture ou de qualité dans le 14^e arrondissement. L'Agence nationale des fréquences (ANFR) indique la présence de plus de 110 antennes relais dans l'arrondissement.

Le contexte écologique actuel nous impose d'agir avec sobriété et d'éviter des surproductions inutiles. Il apparaît que la mise en place de chantiers supplémentaires d'installation d'antennes ne répond pas à un besoin pour les habitant·es du 14^e arrondissement, et peut être qualifiée de projet inutile.

Dans ce cadre, plusieurs habitant·es du 14^e arrondissement nous ont contacté·es pour nous faire part de leurs questionnements vis-à-vis de l'installations d'antennes relais supplémentaires dans leur quartier.

Si un besoin réel est établi, pourquoi ne pas travailler à un remplacement des antennes relais existantes, plutôt qu'à l'installation de nouvelles antennes ?

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de concertation publique pour ces projets, ni de communication *via* les conseils de quartier ?

Que compte faire la Mairie du 14^e arrondissement pour que son avis soit suivi d'effets ?